



STOP AU

HARCÈLEMENT

Conseil municipal
des Jeunes de Léognan

Remerciements : aux élus du conseil municipal des Jeunes de Léognan, à Marie-Pierre et Christophe du GFEN (Groupe Français d'Éducation Nouvelle), enseignants qui ont fait naître ce livret par la mise en place d'un atelier d'écriture, à Pascal Dubernet, directeur du service Citoyenneté-Jeunesse et Développement Durable à la mairie de Léognan.

À Thybault et toutes les autres victimes...

Tous les titres, les textes de ce livret ont été conçus, imaginés, travaillés, écrits par les élus du conseil municipal des Jeunes dans le cadre d'un atelier lecture qui a duré plusieurs semaines. Les dessins ont été aussi réalisés par le CMJ. Ce livret peut vous être transmis en PDF sur simple demande au service Jeunesse de la mairie de Léognan.



Laurent BARBAN
Maire de Léognan

Je tiens à féliciter les élus du conseil municipal des Jeunes pour ce livret sur le harcèlement scolaire. Les élus locaux ont aussi un rôle à jouer. Un rapport parlementaire a souligné la gravité du harcèlement scolaire en France. La prévention du harcèlement scolaire ne relève pas que de l'Éducation nationale. Elle peut se faire sur tous les temps de l'enfant : la sensibilisation des enfants, la formation des agents et la communication en direction des familles en sont les principaux axes. Ce livret démontre que la jeunesse est extrêmement concernée par ce fléau. Que l'on soit enfant, jeune, agent, professeur, parent ou simple spectateur du harcèlement scolaire, pour l'arrêter, il faut en parler !

Les élus du CMJ ont travaillé sur un sujet qui nous concerne tous. Ils alertent leurs camarades mais notre devoir d'adulte, quel que soit notre rôle auprès d'eux, est de les écouter, de comprendre mais surtout de les protéger dans l'école mais aussi au-delà des cours de récréations.



Catherine FOURNIER
Adjointe à l'Education



Paolo RICCO
Adjoint à la Jeunesse
et à la Citoyenneté

Cette réalisation est le fruit d'une réflexion profonde et pertinente menée par nos élus du CMJ. Avec une analyse claire et directe, nos jeunes aident le lecteur à comprendre le mal-être de la victime d'harcèlement et le comportement à tenir en cas d'agression. Ce livret doit être source d'inspiration pour nous adultes et nous inciter à l'écoute attentive des enfants.

Le harcèlement, c'est quoi ?

Le terme « harceler » vient du mot « herse » qui désigne un outil agricole avec des pointes servant à briser les tas de terre, outil qui laisse des traces derrière lui. Le harcèlement fait toujours mal. Il blesse, détruit et peut mettre en péril la vie de celui ou de celle qui en est victime.

* *Les harceleurs peuvent être des adultes mais ici, on ne parle que d'enfants et d'adolescents.*

**Harceler :
malin ou
crétin ?**

Il existe **plusieurs types** de harcèlement :

- ▶ Le cyberharcèlement qui s'effectue par Internet via un réseau social ou de simples SMS. Il consiste à insulter, sans cesse, mais à distance, dans le but d'embêter la personne concernée.
- ▶ Le harcèlement physique, critiques sur notre apparence physique, coups...
- ▶ Le harcèlement sexuel, gestes déplacés, attouchements, viol mais aussi discrimination de sexe, de genre ou d'orientation sexuelle.
- ▶ Le harcèlement moral qui consiste à pousser l'autre à bout, à lui faire douter de lui en lui mettant la pression avec des insultes, des mots blessants, des humiliations, en le critiquant sans cesse...

Lorsque le harcèlement se passe dans un établissement scolaire, on parle de harcèlement scolaire. Un élève ou un groupe d'élèves fait subir, de manière répétée, à un autre élève, des agressions, des moqueries, des humiliations...

Où ?

Le harcèlement peut se passer n'importe où :

- ▶ Sur les applications où on peut discuter
- ▶ Dans les établissements scolaires : écoles, collèges, lycées
- ▶ Mais aussi à l'extérieur : parcs, rues...

**Le harcèlement :
des bêtes et
leur proie...**

Quand ?

Le harcèlement peut se dérouler partout mais aussi tout le temps :

- ▶ Quand on est seul : le harceleur se dit que c'est parfait pour insulter, frapper... comme la victime est seule, elle va être affaiblie.
- ▶ La personne seule peut se faire harceler sexuellement dans la rue : comme elle est dans une situation gênante, elle se sent « obligée ».
- ▶ Quand la victime est connectée sur un réseau social.

**L'école, c'est fait
pour grandir pas
pour souffrir !**

Qui est la victime ?

La victime, la plupart du temps, se sent seule. Elle est souvent « différente » : elle peut avoir des différences physiques (taille, couleur de peau...), culturelles ou religieuses. Elle est souvent plus jeune que les agresseurs, plus timide, incapable de se défendre. Elle subit de manière répétée des moqueries ou des violences verbales et/ou physiques à une fréquence répétée, heb-

domadaire, journalière. Elle pense que c'est sa faute et a honte. Elle peut se sentir responsable de ce qui lui arrive. Ses notes peuvent baisser. Elle va rester seule à la cantine, à la récréation... elle n'aura plus envie d'aller à l'école. Elle a des difficultés à se socialiser. Elle est démoralisée, a peur mais continue à souffrir. Pourtant elle n'en parle à personne. Elle va se sentir triste, aura du mal

à dormir, n'aura plus envie de manger. Elle se sentira mal dans son corps et dans sa tête. Le problème c'est que, souvent, son entourage ne s'aperçoit de rien. Elle va donc de plus en plus mal et peut aller jusqu'à la dépression et même le suicide.

Il est possible qu'une victime devienne plus tard à son tour un harceleur en reproduisant ce qu'elle a subi.

**Le mal-être
c'est disparaître**

Qui est le harceleur ?

Les harceleurs sont souvent nombreux. Ce sont plusieurs personnes qui en harcèlent une autre. Ils l'embêtent, la rackettent, la frappent... Leurs « manières » ne sont pas supportables ! Alors, si vous êtes

harcelés, prévenez un adulte, un copain ou même votre... tatie. Mais demandez aussi aux personnes qui vous harcèlent si elles aimeraient qu'on leur fasse la même chose.

**Caché derrière
son clavier :
tellement
facile !**

Qui sont les témoins ?

Tout le monde peut être témoin, enfants comme adultes. En tant qu'amie ou camarade, je peux agir.

Les témoins sont très importants. Ils peuvent arrêter le harceleur et sauver la victime. Les témoins voient la victime se faire harceler. Leur rôle est de prévenir un adulte et d'aider la victime. On les appelle alors témoins actifs. Mais parfois, il leur arrive de ne rien dire du tout.

Dans ce cas, ils aident le harceleur. On les appelle alors témoins passifs. Ils se rendent complices du harceleur, comme ils ne font rien, c'est comme s'ils étaient d'accord avec le harceleur. Parfois les témoins ne disent rien car ils ont peur du harceleur. Ils peuvent être punis par la loi. Même si ça peut être dur, il faut que les témoins parlent.

Harceleurs vous n'êtes que malheur !

Pourquoi ?

► Pourquoi le harceleur harcèle ?

Il faut savoir que le harceleur s'est peut-être fait agressé auparavant. Il pourrait vouloir donc se venger. Il peut aussi se sentir supérieur en agressant alors qu'au fond de lui, il est faible. Il peut aussi croire que harceler fera de lui quelqu'un de populaire. Il est rare de voir un harceleur agir tout seul. Il s'agit souvent d'un groupe.

**En parler,
c'est sauver !**

► Pourquoi la victime ne se confie-t-elle pas ?

La victime se sent faible et se dit que si elle en parle, cela n'arrangera pas les choses. Elle se fait souvent harceler parce qu'elle est différente ce qui l'amène à se retrouver seule. Elle va perdre sa confiance en elle et se trouver encore plus faible.

► Pourquoi les témoins ne font rien ?

Les témoins peuvent se dire que, s'ils interviennent, ils peuvent devenir victimes à leur tour. Certains témoins vont même suivre les harceleurs.

Le ressenti

Le harceleur veut dominer, provoquer le mal-être. Il est méchant, autoritaire. Il se sent supérieur, populaire. Il a le pouvoir de pouvoir.

La victime se sent mal. Elle n'aime pas la situation mais a peur de parler, se trouve malchanceuse, incomprise. Elle se croit faible et a peur d'avoir encore plus d' « embrouilles ».

Le témoin a besoin d'être attentif, de surveiller, de s'informer. Mais il doit se protéger même s'il a envie d'intervenir.

**Regarder c'est
participer...
ou aider :
choisis !**

Comment s'en sortir ?

La victime ne doit plus rester silencieuse face au harcèlement auquel elle est confrontée, quel qu'il soit. Elle doit parler de sa situation à des adultes responsables, des proches, un parent, un enseignant, des amis... qui sauront l'écouter et l'aider mais aussi demander de l'aide. Elle ne doit pas se laisser faire. La victime et les témoins doivent agir pour dénoncer les harceleurs.

**Un pour tous,
tous contre le
harcèlement**

Comment apporter son aide ?

La victime et les témoins doivent agir, dénoncer les harceleurs. Les témoins doivent comprendre la victime pour l'aider à s'en sortir. Pour stopper le harcèlement, le harceleur doit comprendre pourquoi il agit ainsi, si c'est pour être populaire ou une autre raison. Il existe un numéro à joindre pour obtenir de l'aide, le 3020.

**Les enfants parlent,
adultes, écoutez !**

Les sanctions encourues

Les peines encourues dépendent de l'âge du harceleur. S'il a plus de 13 ans, il risque la prison et une amende. S'il a moins de 13 ans, il ne peut pas aller en prison ou payer une amende. Il existe pour eux des dispositifs spécifiques.

- ▶ Pour les mineurs, la peine peut aller de 6 à 18 mois de prison et une amende de 7 500 €.
- ▶ Pour les majeurs, la peine peut aller de 1 à 3 ans de prison et une amende de 15 000 à 45 000 €.

Il existe des circonstances aggravantes qui peuvent augmenter la peine de prison et l'amende :

- ▶ Si la victime a moins de 15 ans.
- ▶ Si la victime est une personne vulnérable (malade, handicapée...)
- ▶ Si le harcèlement a entraîné une incapacité de travail.
- ▶ Si le harcèlement s'est déroulé via Internet.

**Soyons attentifs
pas passifs !**

Et toi, harcelé, harceleur, témoin,

tu fais quoi ?

Tèl.

3020

Signalement via le numéro vert national 3020

3018

La ligne d'appel nationale des situations de cyberharcèlement

Sur la plateforme académique
au 0 800 208 820
www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

MDA

Maison des adolescents (MDA) :
5 rue Duffour Dubergier - 33000 Bordeaux
maisondesadolescents33@gmail.com
05 56 38 48 65*

**MDJ
Léognan**

Maison des Jeunes de Léognan
Maison des associations (derrière la poste)
Des professionnels à votre écoute
06 52 52 46 80 - 05 57 96 02 10

Des associations

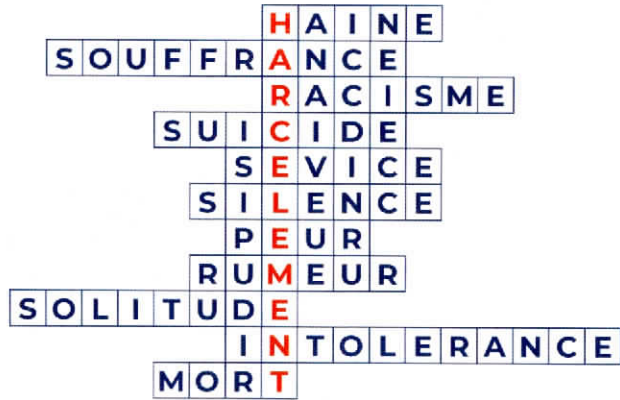
**hu
go!**


www.asso-hugo.fr



www.marionlamaintendue.com/
l-association-marion-la-main-tendue/

As-tu retenu ?





*Le harcèlement
Tout le monde est concerné
Surtout les enfants
Quand on est harcelé
On se sent impuissant
Incapable d'en parler*

*Qu'on nous traite de géant
De gros boulet
Qu'on nous tape tout le temps
Qu'on reste enfermé
Le meilleur médicament
C'est d'en parler*